

2019-2020

LA RENTREE AU POLE ORIENTATION 3^{ème} 2^{nde}



1) DISTRIBUTION DES LIVRES

Les livres seront remis aux élèves le jour de la rentrée en échange de deux **chèques** de caution (1 chèque de 50 € et un chèque de 100 €) libellés à l'ordre de "OGEC Notre-Dame La Riche". Les remises des clés de casiers (chaque élève a un casier) se feront dès les premiers jours.

2) ORGANISATION DE LA RENTREE : 58 RUE DELPÉRIER

Rentrée des classes le Lundi 2 Septembre 2019

(N'apporter que trousse – agenda – cahier de brouillon – feuilles de copie)

Horaires : - 3^{ème} rentrée à 14h30 - 2^{nde} rentrée à 15h30

Ce jour-là, les élèves de 3^{ème} et de 2^{nde} (sauf les internes) seront libérés au bout d'1h30.

3) HORAIRES DES COURS PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE

Les cours ont lieu entre 8h10 et 16h55, voire jusqu'à 17h50.

Les 2 niveaux ont cours le mercredi matin mais pas le samedi. Tous les élèves disposent d'une heure minimum pour déjeuner. Certains cours peuvent avoir lieu le mercredi après-midi en Seconde (option Théâtre, Sciences et Techniques culinaires ou de Service).

Le portail est ouvert à partir de 7h40.

4) ÉTUDES DU SOIR

Étude surveillée possible de 16h55 à 17h50 dès le premier jour.

Les études encadrées « Alpha » (document consultable sur le site Internet) fonctionneront du 16 septembre 2019 au 5 juin 2020. Un bulletin d'inscription aux études « Alpha » (disponible sur le site) est à retourner avant le Vendredi 30/08/19.

5) ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (E.N.T.)

L'Institution s'est dotée depuis quelques années d'un E.N.T. performant : « **Ecole Directe** ».

Chaque famille et chaque élève y a un compte (*les codes de connexion seront communiqués aux NOUVELLES familles dans les premiers jours de classe, les élèves et les familles déjà présentes l'an passé conservent leurs codes*). Sur cet E.N.T., chacun peut consulter le cahier de textes, les notes, les événements de vie scolaire, etc. Un espace de stockage permet de recevoir relevés de notes, bulletins trimestriels, autres documents... Une messagerie interne permet de communiquer entre familles, élèves, enseignants, personnels... Il est très important de se rendre sur cet E.N.T. régulièrement (*au moins une fois par semaine*). De plus en plus d'informations ne transitent que par ce canal. Il est également essentiel que **les élèves utilisent exclusivement leur compte et les parents exclusivement le leur** (à partir duquel ils ont la visu sur celui de leur enfant).

6) ANNEE SCOLAIRE

Stage en entreprise pour les élèves de Troisième et de Seconde Passerelle

Comme les années précédentes, les élèves de 3^{ème} devront effectuer un stage de découverte en entreprise pour les aider à éclairer leur choix d'orientation.

- Dates : du Lundi 18/11/19 au Vendredi 22/11/19 ;
- Rapport de stage pour le 9 décembre 2019 au plus tard.

Il est donc important d'entreprendre les démarches dès maintenant pour trouver une entreprise.

Pour les élèves de 3^{ème} renforcée et de Seconde Passerelle, un deuxième stage sera à effectuer dans la 2^{ème} quinzaine de Mars 2020 (dates provisoires).

En Seconde Passerelle, les stages doivent être en lien direct avec les choix d'orientation professionnelles de l'élève.

Formation Humaine :

Les élèves de 3^{ème} ont une heure de formation humaine obligatoire jusqu'en Novembre, puis une heure de catéchèse facultative. Les élèves de 2^{nde} ont une heure de formation humaine obligatoire toute l'année.

Réunion de parents :

Pour vous permettre une organisation optimale du mois de Septembre, nous vous indiquons dès maintenant les dates des réunions de parents :

- 3^{ème} : Mardi 17 Septembre 2019
- 2^{nde} : Mardi 10 Septembre 2019

Ces réunions débuteront à 18h30 dans l'amphi du Pôle 3^{ème}-2^{nde} (Bâtiment T, 58 rue Delpérier) par un mot d'accueil de M. VISSE.

Nous nous permettons d'insister sur l'importance de ces réunions : vous aurez dans un premier temps des informations générales pour toutes les classes d'un même niveau puis vous partirez dans un deuxième temps dans une salle de cours avec le professeur principal de votre enfant.

7) DOCUMENTS à retourner avant la rentrée

- La Convention Financière signée.
- La fiche de renseignements. Elle contient les informations que nous détenons actuellement. Si vous avez des modifications à y apporter, nous vous demandons de bien vouloir le faire directement sur la fiche **en écrivant en rouge**.
- La fiche "Pastorale au Collège" (pour les élèves de 3^{ème}) signée
- La fiche "Inscription catéchèse par niveau" (pour les élèves de 3^{ème}), signée
- L'autorisation de sortie pour projets pédagogiques et éducatifs signée.

8) DOCUMENTS à remettre le jour de la rentrée

- Les travaux de vacances exigés (à remettre au professeur principal).
- Documents signés et photocopie du visa à jour pour les élèves étrangers.
- KT 2^{nde}, Atelier H.

9) MESSE DE RENTREE

Elle est fixée au **Mercredi 04/09/19 à 11h15** à l'église Notre-Dame La Riche.
Toute la Communauté éducative est invitée (familles, élèves, personnels).

10) INTERNAT

Pour la rentrée scolaire, tous les internes seront accueillis par les responsables à l'Internat situé 58 rue Delpérier et dirigés vers leur chambre, le **Lundi 2 Septembre 2019 entre 7h30 et 12h**, à l'exception des internes de 1^{ère} Bac Professionnel et Terminale Bac Professionnel qui seront accueillis ce même jour à partir de 18h30.

Durant l'année scolaire, les arrivées auront lieu le dimanche soir ou le lundi matin, en fonction du souhait des familles.

Note très importante

Afin de respecter l'environnement, il est demandé aux élèves de ne rien jeter sur la voie publique, y compris devant les établissements.

Des poubelles et des cendriers sont mis à leur disposition.